

UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS - QUE CHOISIR

Un mouvement associatif indépendant

L'UFC-Que Choisir est une Fédération composée de plus de 160 associations locales de consommateurs, animées par des bénévoles.

L'UFC-Que Choisir est également une association reconnue de défense de l'environnement.

Indépendance de tous les pouvoirs, démocratie interne et solidarité constituent les trois piliers du fonctionnement de l'UFC-Que Choisir.

Au service des consommateurs

Garantir la reconnaissance et le respect des droits des consommateurs, la libre expression de leurs opinions et la défense de leurs intérêts tant individuels que collectifs.

Représenter les groupements et personnes en vue de leur permettre de conquérir et d'exercer leur pouvoir de consommateurs dans la société.

Présenter en tous lieux et auprès de toutes instances, et notamment en justice, les intérêts matériels et moraux des consommateurs tant individuels que collectifs.

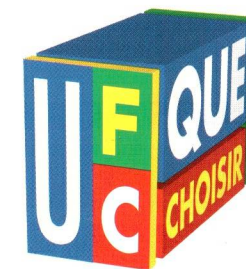
Pour en savoir plus : www.quechoisir.org
UFC-Que Choisir, 233 bd Voltaire 75 555 Paris cedex 11

Des revues

Chaque mois, dans votre boîte aux lettres ou en kiosque, le mensuel, Que Choisir Argent, les Spéciaux, le Que Choisir Santé

Plus de 450 000 abonnés, vous êtes chaque mois plus de 4,5 millions de lecteurs informés !

Dépendantes à 100% de l'UFC-Que Choisir, ces revues sont sans publicité et ne vivent que des recettes liées aux abonnements et aux ventes au numéro.



Votre association locale
**VOUS INFORME
SUR VOS DROITS,
VOUS AIDE A
TRAITER VOS LITIGES**



UFC QUE CHOISIR 33
17 Cours Balguerie-Stutzenberg
33300 BORDEAUX
Tel : 05.56.79.91.94.
Fax : 05.56.79.70.23.
Email : ufc33@wanadoo.fr

QUESTIONS

CONSTRUIRE, ACHETER OU LOUER SON LOGEMENT

LOCATAIRES PROPRIÉTAIRES

Bail, dépôt de garantie, état des lieux, achat, location, entretien, charges, troubles de voisinage

TRAVAUX

Devis, délais, réception

ACHETER OU PASSER COMMANDE

Rapport qualité / prix, tests, arrhes ou acompte ?

Comment payer ? Quand ?

Délais de livraison, garantie, service après-vente, vente à distance, téléachat, démarchage à domicile, promotion, jeu, loterie

ACHETER À CRÉDIT

Offres, contrats, taux, assurances emprunteurs, protection des emprunteurs

ARNAQUES

ALLER EN JUSTICE

Comment et devant quelle juridiction ?

Les militants de votre association locale mettent à votre disposition leurs compétences.

Ils se tiennent régulièrement informés de toutes les publications juridiques et techniques et suivent des stages de formation.

L'action des militants est bénévole. Ce bénévolat n'est possible que grâce aux cotisations versées par les adhérents.

Votre association locale exerce ses activités dans plusieurs directions :

- ▶ Traitement des litiges ;
- ▶ Information ;
- ▶ Réalisation d'enquêtes sur le terrain, d'études comparatives des prix et services ;
- ▶ Représentation des consommateurs dans les différentes instances locales ou départementales.



Les associations de l'UFC-Que Choisir relèvent de la loi 1901. Elles ne poursuivent pas de buts lucratifs, mais privilégient les relations et la solidarité entre les personnes. Elles enrichissent le tissu social et leur fonctionnement repose sur la transparence et la démocratie.

THEMES

LOGEMENT

ASSURANCES

BANQUES ET ORGANISMES DE CRÉDIT

TELEPHONIE, INTERNET

AUTOMOBILE

LOISIRS

Voyages organisés, clubs, hôtels, restaurants...

SERVICES DU SECTEUR PRIVÉ

Dépannages, réparations à domicile...

PROFESSIONS LIBÉRALES

Médecins, juristes, huissiers, notaires...

SERVICES PUBLICS

Administrations, hôpitaux, impôts, justice, la Poste, etc.

ALIMENTATION ET SECURITE ALIMENTAIRE

AGRICULTURE

ENVIRONNEMENT

SECURITE DES CONSOMMATEURS